

- No. 44c. MANITOBA :—Réponse à un ordre ; état indiquant le nombre de baux accordés par le gouvernement pour abattre du bois sur les terres fédérales, situées dans la zone réservée aux colons, le long de la Rivière Rouge, à Manitoba. *(Pas imprimée.)*
- No. 44d. Message transmettant à la Chambre des Communes certains documents au sujet de la position financière de la province du Manitoba.
- No. 45. RIMOUSKI, QUAI A :—Réponse à ordre ; rapport des ingénieurs au sujet des améliorations à faire au quai de Rimouski, pour rendre plus facile le débarquement des malles anglaises, etc. *(Pas imprimée.)*
- No. 46. ESQUIMALT, BASSIN DE RADOUX :—Réponse à ordre ; correspondance relative à l'offre faite par le gouvernement de la Colombie-Britannique, en 1878, de céder à l'Amirauté l'emplacement, le matériel en mains, et les travaux déjà exécutés pour le bassin de radoub projeté à Esquimalt.
- No. 47. MERCIER, PIERRE ALEXIS ET E. H. :—Réponse à ordre ; état indiquant le nombre de jours, pendant lesquels Pierre Alexis Mercier, employé du département des douanes, à Montréal, s'est absenté durant l'année 1878, avec ou sans congé d'absence. *(Pas imprimé.)*
- No. 47a. Réponse à ordre ; état indiquant le nombre de jours, pendant lesquels Edouard H. Mercier, employé des douanes de Sa Majesté, préposé au débarquement dans le port de Montréal, s'est absenté durant l'année 1878, avec ou sans congé d'absence. *(Pas imprimé.)*
- No. 48. FER EN BARRE, N.E. ET N.B. :—Réponse à ordre ; état indiquant le nombre de tonnes de fer en barre importées dans la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick, dans l'année expirant le 31 décembre 1878, et le chiffre des droits. *(Pas imprimée.)*
- No. 49. MAQUEREAU :—Réponse à ordre ; correspondance concernant l'usage de seines pour la pêche du maquereau dans les eaux du golfe St. Laurent. *(Pas imprimé.)*
- No. 50. PURDY, CAPITAINE :—Réponse à ordre ; correspondance concernant la destitution du capitaine Purdy, et de la perte de son commandement sur le steamer *Newfield*.
- No. 51. PLAIDS COMMUNS, ONTARIO, COUR DES :—Règles générales faites par la Cour des Plaid Communs pour l'Ontario, par et en vertu de l'acte du parlement du Canada, intitulé : "Acte concernant les élections fédérales contestées, de 1874." *(Pas imprimées.)*
- No. 52. SECRÉTAIRE D'ÉTAT DU CANADA :—Rapport du, pour l'année qui a fini le 31 décembre 1878.
- No. 53. COMMERCE DE BÉTAIL :—Réponse à ordre ; correspondance échangée entre le gouvernement du Canada, le gouvernement impérial de Sa Majesté, et le gouvernement des États-Unis relativement à l'importation en Angleterre de bestiaux provenant d'Amérique.
- No. 54. THÉ, SUCRE, ETC., DROIT SUR LE :—Réponse à ordre ; montant des droits payés, pendant le mois de février 1879, sur le thé, le sucre, les vins, les cotons et les spiritueux, respectivement. *(Pas imprimée.)*
- No. 55. CANAL LACHINE, EMPLOYÉS :—Réponse à ordre ; état donnant le nom de tous les employés actuels, permanents et temporaires, sur le canal Lachine. *(Pas imprimée.)*
- No. 56. BAIE JORDAN, BRISE-LAMES DE LA :—Réponse à ordre ; soumissions reçues pour la construction du brise-lames, à la baie Jordan, dans le comté de Shelburne. *(Pas imprimées.)*
- No. 57. COLOMBIE-BRITANNIQUE, PÉNITENCIER DE LA :—Réponse à ordre ; rapport du sous-adjudant-général de la Colombie-Britannique, se plaignant du préfet du pénitencier de cette province. *(Pas imprimée.)*
- No. 58. CASCUMPEC, HAVRE DE :—Réponse à ordre ; plans, devis et rapports d'ingénieurs relatifs à l'amélioration du havre de Cascumpec. *(Pas imprimée.)*
- No. 59. YAMASKA, RIVIÈRE :—Réponse à ordre ; rapports d'ingénieurs dans le cours de l'année 1878, relatifs à l'amélioration de la rivière Yamaska. *(Pas imprimé.)*
- No. 60. CANAL BEAUHARNOIS, EMPLOYÉS :—Réponse à ordre ; état indiquant le nombre d'employés sur le canal de Beauharnois, et les noms des employés destitués ou mis à la retraite depuis le 5 novembre 1873. *(Pas imprimée.)*
- No. 61. CANAL CORNWALL, BAUX DE POUVOIRS D'EAU :—Réponse à ordre ; liste de tous les baux de pouvoirs d'eau sur le canal Cornwall. *(Pas imprimée.)*